

RAPPORT ANNUEL

Rapport moral Rapport d'activité

CLONG-VOLONTARIAT





Rapport moral du CLONG-Volontariat





L'année 2024 a vu les conflits commencés auparavant se poursuivre (en Ukraine, au Soudan) ou s'aggraver (au Liban, à Gaza). Récemment une lueur d'espoir est venue de la Syrie, où la chute du dictateur Bachar Al Assad laisse espérer un processus de démocratisation. Dans le monde, en matière de démocratie, les vents favorables semblent plutôt être du côté des populismes, comme l'ont montré les élections au Parlement Européen puis à l'Assemblée nationale française, mais surtout aux Etats-Unis, où le

retour de Trump à la Maison Blanche n'a pas tardé à montrer ses effets délétères : une guerre commerciale déclenchée par l'administration Trump, un climat de peur s'étendant des migrants aux chercheurs dans les universités, et également la fermeture d'USAID, qui a des conséquences dramatiques pour des millions de personnes dans le monde. Mais ne nous contentons pas de jeter l'opprobre sur l'administration américaine et déplorons aussi la forte diminution de l'APD dans plusieurs pays européens et en particulier en France, avec des conséquences très fortes pour de nombreuses ONG et programmes engagés. Je souhaite cependant évoquer également la beauté des Jeux Olympiques à Paris durant l'été 2024, qui nous a rappelé que les peuples n'attendaient que des occasions de se réjouir ensemble, et qu'il était possible de se rencontrer dans un nationalisme bon enfant et fraternel. Cela parle à nos cœurs de volontaires qui cherchent à faire en sorte que des personnes d'origines différentes se rencontrent et travaillent ensemble.

En 2024, et même en 2025, les budgets consacrés au volontariat ont été globalement maintenus, ce qui est une bonne nouvelle compte tenu du contexte de forte baisse de l'Aide Publique au Développement. Cela montre que l'importance du volontariat, peu onéreux par ailleurs, est reconnue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Je veux saluer ici la qualité du dialogue que nous avons avec les représentants du Ministère (principalement la DCTCIV). Mais restons mobilisés pour défendre la valeur d'une solidarité internationale désintéressée, ouverte, et qui mise sur l'humain et le rapprochement des peuples.

Pour le CLONG-Volontariat, 2024 a été une année intense de mise en œuvre du nouveau projet triennal cofinancé par l'AFD. De nouveaux groupes de travail ont été lancés, comme le groupe de travail Volontariat Sud-Sud, qui donne des pistes fort importantes pour renforcer ce type de volontariat d'avenir. Un autre groupe de travail élabore un nouveau guide pratique sur les modalités de suivi et d'accompagnement des volontaires durant leur mission.



Nous avons pu aussi animer un webinaire avec Coordination SUD à l'occasion de la journée internationale des volontariats. Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent dans ces groupes de travail ou événements.

Sur le plan des ressources humaines, Emilie Cadet a fini son apprentissage et a pu être remplacée par Perrine Stresser, toujours sur le mode de l'alternance. Perrine a montré ses qualités rédactionnelles dans les Newsletter et de nombreux comptes-rendus et a bien aidé Rachel Chambolle, coordinatrice du CLONG-Volontariat, pour l'organisation très réussie du troisième séminaire des équipes en janvier 2025. Cela devient un rendez-vous annuel très attendu.

Comme vous le savez, Rachel Chambolle nous quitte en juin 2025, après un peu plus de trois ans comme coordinatrice de notre collectif, pour faire un volontariat en Côte-d'Ivoire, envoyée par le SCD. C'est donc pour Rachel un prolongement logique de son engagement avec nous. Mais je voudrais ici remercier particulièrement Rachel Chambolle pour son travail durant ces plus de trois ans comme coordinatrice. Je crois que chacun de nous a apprécié son efficacité, sa tempérance, sa capacité à se projeter et à organiser les activités et le respect des échéances, le tout avec un caractère égal et très agréable. Merci beaucoup pour ce bel engagement.

L'année 2024 est marquée également par l'adhésion d'AIME, nouveau membre qui enrichit le CLONG-Volontariat de son dynamique engagement avec les jeunes, pour l'inclusion et le développement durable. C'est une bonne nouvelle. En début 2025, après des discussions sur les conséquences du statut de GIP pour France Volontaires, il a été décidé d'un commun accord que France Volontaires quitte le CLONG-Volontariat, pour accroître son autonomie vis-à-vis de la parole associative sur le volontariat que représente le CLONG-Volontariat. Nous restons bien représentés à France Volontaires (avec notamment Guillaume Nicolas, directeur de la DCC, comme vice-président de FV et président de son collège associatif). Il nous revient de préparer avec France Volontaires une convention de partenariat pour poser les domaines de coopération privilégiés.

Nous avons décidé de mener une réflexion prospective, avec l'appui du FRIO, et avons été heureux que notre projet ait été retenu et financé par le FRIO. Nous menons depuis ce processus participatif, accompagnés par deux consultants, Peggy Pascal et Stéven Le Faou. L'AG 2025 est un moment important pour travailler sur les recommandations qui émergent et préparer les perspectives de notre collectif à l'horizon 2030.

Je voudrais rappeler ici que le volontariat, par la rencontre humaine qu'il permet, par l'expérience d'engagement qu'il offre, dans un contexte interculturel et de mobilisation pour une Terre belle à vivre pour toutes et tous, est formidablement nécessaire pour donner sens à une solidarité internationale renouvelée. C'est probablement cela que nous devrons porter dans les prochaines années, en étant particulièrement attentifs au développement de nouvelles modalités d'engagement : volontariat Sud-Sud, volontariat de réciprocité



évidemment, mais aussi possibilité pour des seniors de découvrir ou redécouvrir le volontariat, plus grande ouverture aux jeunes issus des migrations, ... les chantiers ne manquent pas.

Ces évolutions se feront ensemble, en portant le souci d'agir collectivement, avec le CA et le Bureau. Le CLONG-Volontariat vit par et pour ses membres. Merci aux membres du Secrétariat pour leur engagement compétent et de qualité (nous aurons l'occasion de le redire ce soir). Merci également à vous, membres du CA et du Bureau, pour votre investissement dans les instances, essentiel pour le bon fonctionnement de notre collectif.

L'environnement international peut être anxiogène. Mais je crois profondément que l'antidote à la peur vient de la rencontre entre personnes engagées. C'est ce que nous vivons dans nos organisations et ce que promeut le volontariat. Il est une belle réponse aux défis du moment, dans une approche positive de la capacité humaine à faire bouger les lignes. Nous pouvons avancer avec sérénité et persévérance vers les évolutions nécessaires pour renouveler notre collectif à l'horizon 2030.

Daniel Verger Président du CLONG-Volontariat



Sommaire

R	apport moral du CLONG-Volontariat	1
Sommaire		4
I.	Introduction	5
II.	. Objectifs et fonctionnement du CLONG-Volontariat en 2024	6
	Objectifs et axes majeurs suivis en 2024	6
	Gouvernance	7
	Fonctionnement	8
Ш	I. Quelques dates marquantes en 2024	9
I۷	/. Le rôle du CLONG-Volontariat en tant que collectif	. 10
	Des échanges de pratiques entre pairs toujours dynamiques	. 10
	La tenue du deuxième séminaire annuel des membres	. 12
	Des actions de communication renforcées	. 13
	Le projet « Identifier collectivement le mandat, la vision et les missions du CLONG- Volontariat à l'horizon 2030 et les orientations stratégiques à suivre »	1/
	Des liens toujours forts avec ses partenaires	
V	. Plaidoyer et positionnement du collectif	. 19
	Maintien d'un dialogue sur la santé des associations et les dynamiques du volontariat, notamment lors des réunions du Quartet VSI	. 19
	Prise en compte des enjeux sécuritaires dans l'envoi de volontaires	. 19
	Révision de l'arrêté VSI au 1 ^{er} janvier 2026	. 20
	Une tribune publiée à l'occasion des élections législatives	. 20
V	I. Conclusion	. 21



I. Introduction

Le Comité de Liaison des ONG de Volontariat (CLONG-Volontariat) est une association de loi 1901.

Fondé en 1979, le collectif rassemblait en 2024 treize associations impliquées dans l'envoi de volontaires en mission de coopération au développement ou d'urgence humanitaire à l'international.

























Avec France Volontaires comme membre associé :





À l'origine fondé autour du Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), le CLONG-Volontariat est aujourd'hui un lieu d'échanges et de réflexion sur les questions de VSI et sur les autres formes d'expatriation solidaire. Le CLONG-Volontariat permet aux associations de se concerter et d'échanger, en vue d'avancer ensemble vers des pratiques de qualité en matière de volontariat et d'expatriation solidaire. Il permet aussi à ses membres d'établir un dialogue fructueux avec les pouvoirs publics, en faveur du volontariat de solidarité internationale. Le CLONG-Volontariat œuvre pour un engagement au service de partenaires internationaux dans un esprit de coopération et de réciprocité pour le développement.

Le CLONG-Volontariat est membre fondateur de Coordination SUD, la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.



Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 180 organisations membres, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, CHD, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de

l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer.

II. Objectifs et fonctionnement du CLONG-Volontariat en 2024

Objectifs et axes majeurs suivis en 2024

Le principal objectif de l'année 2024 a été de lancer les activités du programme prévisionnel en respectant le calendrier fixé dans la convention signée avec l'AFD, avec la fin de la première tranche le 31 décembre 2024. Le premier trimestre 2024 a donc été une période très dynamique, rythmée par de nombreuses rencontres entre les membres, dans le cadre de groupes de travail et du séminaire annuel par exemple. Deux groupes de travail ont été actifs sur l'année 2024, le premier sur le volontariat « Sud-Sud » et le second sur l'accompagnement des volontaires pendant leurs missions.

Le deuxième et le troisième trimestre ont été dédiés à la rédaction d'un projet d'accompagnement à la définition de stratégie, à soumettre auprès du Fonds de renforcement



institutionnel et organisationnel (FRIO). Le projet, déposé en août, a été sélectionné par le comité de décision FRIO en septembre 2024. Les membres ont ainsi été mobilisés à la fois sur le choix de la consultation et sur le lancement du projet durant ces trimestres.

La fin de l'année a également été très intense. Le secrétariat a été mobilisé sur l'organisation du séminaire annuel de janvier 2025, sur le recrutement d'un cabinet d'audit pour un audit intermédiaire programmé en mars 2025 et, à l'occasion de la journée internationale des volontaires (JIV), sur le premier webinaire coorganisé avec Coordination SUD sur la mobilisation du volontariat dans les projets de solidarité internationale. Les échanges du groupe de travail sur l'accompagnement des volontaires ont également permis d'aboutir à la tenue d'une formation visant à renforcer les capacités des salarié·e·s en charge de l'accompagnement et du suivi des volontaires.

Gouvernance

Au cours de l'année 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni six fois, l'Assemblée générale une fois et le Bureau douze fois.

Le Conseil d'Administration est toujours composé d'un.e représentant.e de chacune des associations membres. La composition du CA a légèrement évolué en 2024 :

- Diane BOULARD, représentante de AIME a rejoint le CA, suite à l'adhésion de la structure en juin 2024
- Anne-Sophie MACOR, représentante du DEFAP, a cédé son siège à Caroline MPESSA-LOBE en octobre 2024

Le collectif remercie chaleureusement les personnes ayant quitté leur siège d'administrateur-trice pour leur engagement et leurs précieuses contributions.

Le Bureau est composé comme suit :

- Président : Daniel VERGER, réélu le 02 juin 2022 après un premier mandat de trois ans
- Vice-président : Guillaume NICOLAS (la DCC), réélu le 02 juin 2022 après un premier mandat de trois ans
- Trésorier : Emeric CLAIR (FIDESCO), réélu le 30 mai 2023 après un premier mandat de trois ans puis Hubert LAURENT (FIDESCO), élu le 06 juin 2024



- Assesseur : Olivier LAGARDE (SCD), réélu le 30 mai 2023 après un premier mandat de trois ans
- Assesseure : Xabina GARAT (IFAID Aquitaine), réélue le 02 juin 2022 après un premier mandat de trois ans
- Assesseure : Anne-Gaël ROURE (Douleurs Sans Frontières), élue le 30 mai 2023

Fonctionnement

Le secrétariat du CLONG-Volontariat est composé de Rachel CHAMBOLLE, coordinatrice du collectif depuis mars 2022. En 2024, deux personnes se sont succédé afin d'appuyer Rachel dans la coordination et l'animation du collectif :

- Emilie CADET, en contrat d'apprentissage de septembre 2023 à septembre 2024
- Perrine STRESSER, en contrat d'apprentissage de septembre 2024 à juillet 2025

Le collectif a continué à louer au CRID un bureau situé au 14 Passage Dubail, à Paris, permettant d'accueillir les deux postes de travail. La fin de cette sous-location a cependant été fixée en mars 2025, suite à la décision du CRID de déménager.

Le CLONG-Volontariat travaille toujours avec le Cabinet Denis CHAILLOU pour la comptabilité et avec l'Agence Giboulées pour la communication et le site web.

Un travail important a été mené en 2024 avec le comptable, à la suite de l'audit de la première phase du projet cofinancé par l'AFD, qui s'est déroulé en octobre 2023. Une comptabilité analytique a été mise en place, conformément aux recommandations des auditeurs et afin d'avoir un meilleur suivi des dépenses.

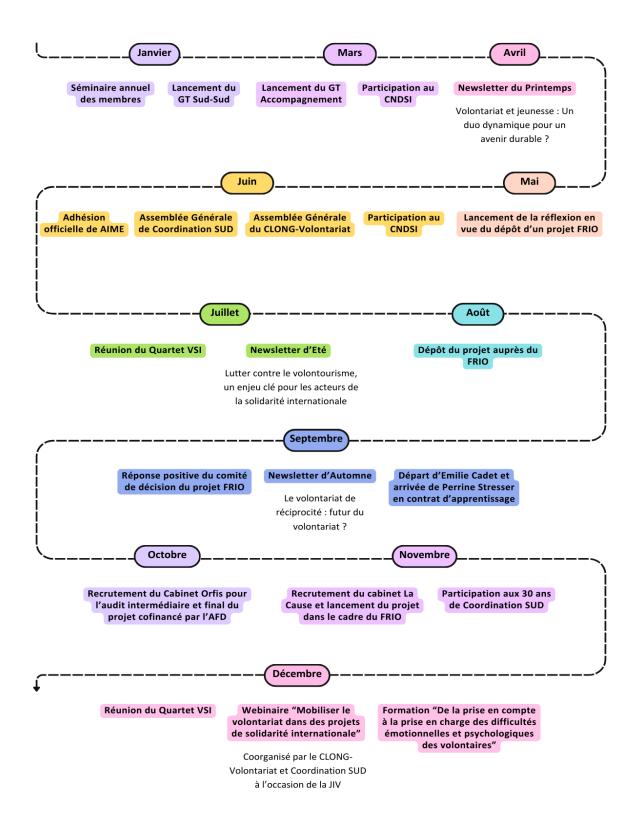
L'Agence Giboulées avait, quant à elle, notamment maquetté le référentiel de formation sur la préparation au départ et livré le nouveau site internet en 2022. En 2024, ils sont intervenus pour la maintenance du site et de la boîte mail. Une seconde adresse mail permanente a également été créée pour le personnel en appui.

Deux appels d'offres ont été lancés en 2024 : un premier pour une consultance dans le cadre du projet cofinancé par le FRIO et un second pour le recrutement d'un cabinet d'audit pour 2025. Le cabinet La Cause, cofondé par Peggy PASCAL et Stéven LE FAOU, a été retenu



pour un accompagnement stratégique et organisationnel. Le cabinet ORFIS a quant à lui été à nouveau retenu pour réaliser l'audit intermédiaire en mars 2025.

III. Quelques dates marquantes en 2024





IV. Le rôle du CLONG-Volontariat en tant que collectif

Durant cette année 2024, le CLONG-Volontariat a maintenu des échanges réguliers entre ses membres, avec la volonté de favoriser le format présentiel, plus propice à la création de lien social. Ainsi, les réunions d'instances ont été presque systématiquement organisées en format hybride ou présentiel, dans les locaux du DEFAP ou de Coordination SUD.

Le CLONG-Volontariat a poursuivi l'exécution des activités prévues dans son projet cofinancé par l'Agence Française de Développement intitulé « Le CLONG-Volontariat, au service de l'engagement volontaire et de la solidarité internationale : vers le renforcement de la place du volontariat dans un esprit de coopération et de réciprocité ». Pour atteindre cet objectif global, le collectif s'était fixé les trois objectifs spécifiques suivants :

- Animer le réseau du CLONG-Volontariat et renforcer les associations de solidarité internationale sur la pratique du volontariat dans un esprit de coopération et d'expertise
- Mobiliser les acteurs de la solidarité internationale sur les nouveaux enjeux du volontariat et produire de nouveaux outils
- Faire progresser le volontariat et sa reconnaissance par les Pouvoirs Publics et par les acteurs de la solidarité internationale comme levier du développement, de l'engagement citoyen et vecteur de jeunesses actrices

Le projet, qui a débuté le 1^{er} mai 2023, prendra fin le 30 avril 2026. La fin de la tranche 1 était quant à elle prévue le 31 décembre 2024.

Des échanges de pratiques entre pairs toujours dynamiques

Parmi les activités principales du CLONG-Volontariat durant cette année 2024, nous pouvons dans un premier temps citer les **groupes d'échanges thématiques** et **groupes de travail**, qui visent à favoriser l'échange de pratiques entre pairs sur des sujets définis par et pour les membres du collectif et qui viennent répondre à l'objectif 1, cité ci-dessus.

Le groupe d'échanges sur le volontariat dit « Sud-Sud », piloté par Isabelle PYPAERT-PERRIN, a été lancé en janvier 2024 et a fait l'objet de dix réunions durant l'année (réunions



de cadrage et du groupe compris). Une rencontre avec le secrétariat de Coordination SUD a également eu lieu afin de faire du lien avec leur groupe de travail « Partenariats et localisation de l'aide ». Plusieurs associations non-membres du collectif ont aussi pu apporter des contributions, notamment via le Collège Associatif de France Volontaires et via une enquête Google Forms. Des discussions ont également eu lieu avec le FONJEP et se poursuivent en 2025, afin d'échanger avec la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) sur des questions formulées par le groupe, notamment au sujet des cotisations pour la retraite. Ainsi, le groupe est toujours actif en 2025.

Le groupe d'échanges sur la gestion administrative et financière du volontariat, autoanimé par les membres volontaires, a également été actif en 2024. Lancé en 2023, une seconde réunion a eu lieu en janvier 2024 au sujet des assurances santé. Les discussions du groupe ont permis la formulation de questions et problématiques. Celles-ci ont été partagées, dans un second temps, à la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile du MEAE (DCTCIV) et au FONJEP, à l'occasion d'une journée dédiée au dispositif VSI, en mai 2024.

Enfin, le groupe de travail dédié à l'accompagnement pendant la mission des volontaires a également été lancé en 2024 et était piloté au lancement par l'IFAID et le DEFAP. A partir d'octobre 2024, l'IFAID a repris le pilotage intégral à la suite du départ d'Anne Sophie MACOR du DEFAP. Sept associations membres composent ce groupe de travail, qui est toujours actif en 2025.

Au total, six réunions préparatoires et points d'étapes ont eu lieu en 2024 et le groupe de travail s'est réuni cinq fois, abordant à la fois le volontariat à l'envoi et le volontariat de réciprocité. Les réunions d'échanges de pratiques ont permis d'identifier les besoins des membres et d'organiser, les 12 et 13 décembre 2024, une formation intitulée « De la prise en compte à la prise en charge des difficultés émotionnelles et psychologiques des volontaires ».

Fanny GUIDOT, psychologue clinicienne, est intervenue durant ces deux jours et a assuré une formation dynamique et interactive, en partant des questions du personnel chargé de l'accompagnement et du suivi des volontaires et des situations concrètes.

Les objectifs de la formation étaient les suivants :

• Proposer une lecture psycho-émotionnelle des difficultés des volontaires



- Proposer une réflexion sur le rôle de l'accompagnant dans l'accompagnement des volontaires
- Proposer des pistes de prévention et d'action, des outils de stabilisation et de relation d'aide
- Repérer les compétences nécessaires et mobilisées pour ce travail





Formation « De la prise en compte à la prise en charge des difficultés émotionnelles et psychologiques des volontaires » - Décembre 2024

La formation s'est très bien déroulée :

- 81,8 % des participant·e·s étaient très satisfait·e·s et 18,2 % satisfait·e·s
- 81,8 % des participant·e·s ont jugé les contenus très pertinents et utiles pour leur travail et 18,2 % pertinents

Le collectif souhaite renouveler la formation en 2025 afin que d'autres personnes puissent en bénéficier.

La tenue du deuxième séminaire annuel des membres

Les réunions des instances avaient permis en 2023 d'identifier un comité de pilotage, composé du secrétariat, de Philippe DHAUSSY (GREF) et de Daniel VERGER pour l'organisation du deuxième séminaire annuel des membres, qui a eu lieu le 18 janvier 2024. Il a rassemblé vingt-neuf participant·e·s de onze organisations membres. Au programme, un temps d'interconnaissance permettant aux personnes présentes de mieux se connaître ; une table ronde sur la thématique « volontariat et sécurité », avec l'intervention de Thibaut Lespagnol, Délégué adjoint pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (DGM/CIV), et deux ateliers de réflexion en sous-groupes : « Volontariat de réciprocité » et « Volontariat et



inclusion ». Le FORIM a aussi été associé à ce séminaire, dans le cadre des ateliers de réflexion en sous-groupes, permettant d'ouvrir la réflexion au-delà des acteurs du secteur.

A nouveau, le questionnaire de satisfaction a permis de recueillir des retours chaleureux et positifs, ainsi que des suggestions pour les prochaines éditions.



Deuxième séminaire annuel des membres - Janvier 2024

Des actions de communication renforcées

En termes de communication, l'année 2024 a été très dynamique. Cela grâce aux recrutements successifs de deux étudiantes en contrat d'apprentissage, Emilie CADET et Perrine STRESSER. Leur présence a permis de consolider la newsletter du collectif et de s'assurer de publications régulières. Les administrateurs·trices se sont également investis dans la newsletter, en votant les thématiques et en mettant à disposition leur temps ou celui de leurs salariés, bénévoles, partenaires ou volontaires. Pour rappel, voici les thématiques traitées en 2024 :

- Volontariat et jeunesse : Un duo dynamique pour un avenir durable ?
- Lutter contre le volontourisme, un enjeu clé pour les acteurs de la solidarité internationale
- Le volontariat de réciprocité : futur du volontariat ?



Le nouveau <u>site internet</u> a également été mis à jour régulièrement et plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés par les membres, notamment la page « Ressources ». Les travaux devraient être lancés en 2025.

Enfin, le <u>compte LinkedIn</u> a continué de gagner en popularité, passant d'environ mille à quatre mille abonnés entre août 2023 et août 2024. Une petite étape non négligeable pour le collectif! Cela a été rendu possible grâce à une mise à jour régulière du compte Linkedin, assurée par Emilie CADET et Perrine STRESSER, successivement en contrat d'apprentissage durant l'année 2024.

Le projet « Identifier collectivement le mandat, la vision et les missions du CLONG-Volontariat à l'horizon 2030 et les orientations stratégiques à suivre »

Conformément au plan d'action du projet et dans le cadre des activités prévues pour atteindre l'objectif 3 « Faire progresser le volontariat et sa reconnaissance par les Pouvoirs Publics et par les acteurs de la solidarité internationale comme levier du développement, de l'engagement citoyen et vecteur de jeunesses actrices », un travail de réflexion stratégique a été lancé en mai 2024, en vue d'un dépôt de projet auprès du FRIO, géré par Coordination SUD.

Pour rappel, le collectif a connu une rapide évolution depuis 2020, avec l'accès à sa première subvention de l'AFD. En accédant à cette logique de projet, le collectif a fait preuve d'innovation, en proposant à ses membres et aux acteurs du secteur davantage d'espaces de partage et de réflexion. Cette évolution a également amené le collectif à se structurer.

Avec la fin du premier projet triennal cofinancé par l'AFD et la préparation de sa seconde phase, plusieurs ateliers de travail au sein des instances ont démontré qu'il y avait un réel besoin de réfléchir aux orientations stratégiques du collectif à l'horizon 2030. Cela a été également relevé par l'équipe d'évaluateurs qui ont accompagné le collectif pour son évaluation finale externe, en 2023.

Ainsi, les raisons principales qui ont poussé le CLONG-Volontariat à se positionner auprès du FRIO sont les suivantes :

 Un manque de clarté et le besoin d'un argumentaire stratégique sur le périmètre du mandat du CLONG-Volontariat



 La nécessité d'adapter la taille et les ressources, humaines et financières, du collectif aux ambitions du collectif : le collectif dispose aujourd'hui d'une seule salariée à temps plein et beaucoup d'activités reposent sur les membres. Le collectif doit aussi se diversifier financièrement et doit, pour cela, innover

Un comité de pilotage a donc produit un dossier qui a été déposé en août 2024 auprès du FRIO, aboutissant en septembre 2024 sur une décision positive du comité de décision. Un appel d'offres a ensuite permis de recueillir plusieurs propositions ; dont celle du cabinet La Cause, cofondé par Peggy PASCAL et Stéven LE FAOU, qui a été retenu en novembre 2024. Les consultants ont eu l'occasion d'intervenir à la réunion de CA de décembre 2024 afin de débuter leur accompagnement et mobiliser les membres dès le début du processus. D'après le chronogramme, l'accompagnement devrait se poursuivre jusqu'à juillet 2025, avec la présentation des nouvelles orientations stratégiques.

Des liens toujours forts avec ses partenaires

Plusieurs espaces de travail ont été investis en 2024, dans la continuité de l'année 2023.

1. Au sein de France Volontaires

- Groupe de travail dédié à l'étude sur la contribution du VIES aux enjeux de transition écologique
- Groupe de travail dédié à l'étude sur le volontariat et les diasporas
- Groupe de travail sur la valorisation
- Réunions du Conseil d'Administration

2. Au sein de Coordination SUD

- Réunions du Conseil d'Administration
- Réunions de la Commission Vie Associative
- Événement associatif annuel

Aussi, une collaboration avec Coordination SUD, initiée par le CLONG-Volontariat en janvier 2024, a mené à l'organisation d'un webinaire intitulé « Mobiliser le volontariat dans des projets de solidarité internationale » à l'occasion de la Journée Internationale des Volontaires (JIV) du 05 décembre 2024. Quatre structures membres se sont impliquées dans



l'organisation et/ou l'animation de ce webinaire, et leurs partenaires ont également été invités à témoigner.

L'événement a réuni trente-deux participant·e·s et a permis d'aborder le cadre réglementaire du VSI et ses différents usages, y compris dans le cadre de projet de réciprocité.



Webinaire « Mobiliser le volontariat dans des projets de solidarité internationale » - Décembre 2024

Durant l'année 2024, la représentation du CLONG-Volontariat au **Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI)** a continué d'être assurée par Daniel VERGER, en qualité de Président, et par Guillaume NICOLAS, en qualité de vice-président.

Enfin, du 04 au 13 novembre 2024, une délégation, composée du rédacteur Volontariat-ECSI de la **DCTCIV**, du responsable et de la gestionnaire du dispositif VSI de l'équipe du Pôle Solidarité Internationale du **FONJEP** et de la coordinatrice du CLONG-Volontariat, s'est rendue au Togo puis au Bénin pour **une mission de suivi du dispositif VSI**.





Mission Togo- Bénin (délégation composée de la DCTCIV, du FONJEP et du CLONG-Volontariat) : rencontre avec les salariés et volontaires de l'Espace Volontariat de Lomé - Novembre 2024

Cette invitation est la marque du dialogue et de la confiance qui existent entre le collectif et ses partenaires institutionnels.

Les objectifs principaux de la mission étaient de rencontrer les volontaires engagés dans le cadre du dispositif VSI au Togo et au Bénin d'une part, et d'identifier de potentiels axes d'amélioration pour les structures d'envoi de volontaires d'autre part.

La mission s'est déroulée en deux étapes en commençant par le Togo du 04 au 10 novembre 2024. La délégation a parcouru plusieurs localités, de Lomé à Sokodé, en passant par Atakpamé, Tsévié et Elavagnon. Ces visites ont permis d'échanger avec des volontaires engagés dans des secteurs variés tels que la santé, l'éducation et le sport. Ces entretiens ont mis en lumière leurs expériences sur le terrain, leurs réussites ainsi que les défis rencontrés.

Parmi les projets visités, des actions de développement communautaire et des initiatives en faveur d'une économie circulaire ont illustré la diversité et la pertinence des initiatives soutenues.





Les échanges avec les partenaires locaux, comme l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) et d'autres structures d'accueil, membres notamment du Collectif des Associations et ONG de Volontariat du Togo (CAVO-Togo), ont mis en évidence un tissu associatif dynamique, essentiel pour la réussite des initiatives de volontariat.

La seconde étape de la mission s'est déroulée au Bénin du 11 au 13 novembre 2024. Au Bénin, la délégation a poursuivi sa mission dans plusieurs villes, notamment Porto-Novo, Avrankou, Dassa Zoumé et Cotonou. Ces étapes ont permis de découvrir des projets variés dans les domaines de la santé mentale, de l'éducation et de l'entrepreneuriat solidaire.

Les discussions avec les volontaires ont mis en avant leur rôle dans le développement local et les synergies avec les partenaires locaux, illustrant une forte dynamique de coopération. Des entretiens approfondis ont été menés avec les volontaires. Les questions abordaient notamment :

- Avant la mission : la qualité de la formation pré-départ, les motivations initiales et les démarches administratives (visa, contrat, formalités liées au VSI)
- Pendant la mission : le suivi et l'accompagnement des structures d'envoi, les conditions de vie et de travail et la relation avec les équipes locales
- Après la mission : les droits au retour, les dispositifs d'accompagnement et la réinsertion professionnelle

Ces échanges ont permis d'identifier des pistes d'amélioration et d'ajustement des pratiques pour mieux répondre aux besoins des volontaires et des structures partenaires.



V. Plaidoyer et positionnement du collectif

Maintien d'un dialogue sur la santé des associations et les dynamiques du volontariat, notamment lors des réunions du Quartet VSI

Les réunions du Quartet VSI ont continué en 2024, même si la fréquence s'est légèrement réduite. Le CLONG-Volontariat a pris part à deux rencontres au cours de l'année. Pour rappel, le Quartet VSI est une instance informelle qui rassemble la DCTCIV, le FONJEP, France Volontaires et le CLONG-Volontariat. Ces réunions, au-delà du partage d'actualités entre partenaires (groupes de travail, évènements, activités en cours) ont permis au collectif de porter plusieurs sujets structurants.

Le CLONG-Volontariat a notamment contribué aux échanges sur la méthodologie de révision de l'arrêté relatif au VSI, prévue pour le 1^{er} janvier 2026, ainsi que sur les conséquences de la baisse historique de l'Aide Publique au Développement.

Une rencontre bilatérale avec la DCTCIV en avril 2024 a permis d'approfondir ces discussions, en abordant plus spécifiquement la santé financière des associations dans un contexte inflationniste, les difficultés rencontrées par certains partenaires locaux des organisations membres, ainsi que les impacts des aléas géopolitiques, qui ont rendu impossible l'envoi de volontaires dans certaines zones.

Prise en compte des enjeux sécuritaires dans l'envoi de volontaires

Au fil de l'année, le CLONG-Volontariat a également été interpellé par plusieurs de ses membres sur les évolutions des consignes sécuritaires. Si tous ne sont pas confrontés aux mêmes contextes pays, chacun peut faire remonter ses préoccupations auprès du MEAE. Le collectif a néanmoins relayé une préoccupation transversale quant à des écarts observés entre la « doctrine » officielle et sa mise en œuvre : certaines associations n'ont plus été autorisées à envoyer des volontaires dans des zones pourtant restées classées en orange, de manière stable.

Cette situation a été portée par le CLONG-Volontariat lors d'une réunion du CDCS, sous l'égide du collège associatif de France Volontaires. Elle reflète un besoin de dialogue renforcé



entre l'administration, les plateformes et les opérateurs, pour assurer une application cohérente et partagée des principes de sécurité dans le cadre des missions de volontariat.

Révision de l'arrêté VSI au 1^{er} janvier 2026

Pour rappel, le cadre réglementaire du VSI prévoit une révision de l'arrêté tous les trois ans. Celle-ci concerne les contributions mentionnées aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté, ainsi que le montant de la prime et des indemnités prévues aux articles 5, 6, 7 et 8.

Un groupe dédié à la révision de l'arrêté VSI au 1^{er} janvier 2026 a été constitué lors de l'Assemblée Générale de 2024. Il a notamment contribué à la préparation puis à la diffusion d'une enquête auprès des associations agréées VSI, qu'elles soient membres ou non du collectif. Cette enquête visait à recueillir les retours des structures sur leurs réalités de terrain, afin d'alimenter la production de positionnements partagés.

Le travail se poursuit en 2025, en concertation avec les acteurs du secteur. Plusieurs constats majeurs émergent : la nécessité d'un soutien financier pérenne via les subventions de gestion, face aux fragilités structurelles des associations, et l'importance de maintenir une marge de manœuvre significative sur la politique des indemnités de subsistance versées aux volontaires.

Ces deux enjeux sont essentiels pour garantir la diversité des modèles associatifs et éviter que les ajustements budgétaires ne se répercutent sur les partenaires locaux ou les ONG.

Une tribune publiée à l'occasion des élections législatives

Dans le cadre des élections législatives de juin 2024, le CLONG-Volontariat a publié une <u>tribune</u> intitulée « Le volontariat : levier d'ouverture au monde et de vivre-ensemble » afin de réaffirmer en ces temps incertains l'importance des valeurs et des principes positifs qui soustendent le volontariat, l'engagement citoyen, et plus globalement la solidarité internationale. Les membres du CLONG-Volontariat ont ainsi rappelé que ces secteurs favorisent l'ouverture, le dialogue interculturel et le respect de l'autre. Le volontariat forge des communautés plus résilientes et ouvertes, et permet à chacun de contribuer à une société plus unie et solidaire.

CLONG Volontariat Comité de liaison des ONG de volontariat

VI. Conclusion

En résumé, l'année 2024 a été une année très dynamique pour le collectif.

Le premier trimestre de l'année a été consacré à la préparation de plusieurs activités :

cadrage des groupes de travail, lancement d'une discussion avec Coordination SUD au sujet

d'un premier événement co-construit, et préparation d'un dossier à soumettre au FRIO en vue

d'un accompagnement stratégique et organisationnel. En parallèle, le deuxième séminaire

annuel des membres s'est bien déroulé et a été très apprécié par les membres.

Elle était aussi pleine de défis, puisque le collectif a déposé pour la première fois un

projet auprès du FRIO, géré par Coordination SUD. Ce processus participatif que nous menons

actuellement avec le cabinet La Cause s'annonce bouleversant pour le collectif, qui va devoir

se montrer ambitieux et innovant, dans un contexte instable où l'Aide Publique au

Développement subit des coupes sans précédent.

Enfin, le CLONG-Volontariat se réjouit d'avoir eu l'opportunité de maintenir un bon

dialogue avec ses partenaires, notamment le FONJEP, France Volontaires et la DCTCIV du

MEAE.

CLONG volontariat

CLONG-Volontariat - Comité de Liaison des ONG de Volontariat

14 Passage Dubail, 75010 Paris

Tél: 01 42 05 63 00

 $\underline{www.clong\text{-}volontariat.org}$

clong@clong-volontariat.org

21